



POURSUITE DU MOUVEMENT

INTIMIDATIONS - MENACES

UNITÉ SGP POLICE SAISIT LES AUTORITÉS ZONALES EST

(Préfet Délégué ZDS, Coordonnateur zonal SP, DZPAF, DPJ)



« ... sans que cela ne constitue une généralité, une certaine hiérarchie exerce d'ores et déjà une pression auprès des effectifs pour interrompre le mouvement, n'hésitant pas à user de menaces de représailles...

- ☞ De tels comportements ne peuvent être entendus et ne font qu'accentuer la colère policière.
- ☞ Dans le contexte actuel, nous ne pourrions accepter aucune sanction à l'encontre de nos collègues.
- ☞ Si, par endroit, la pression sur nos collègues est maintenue, de nouvelles actions seront conduites.

LE MALAISE DES POLICIERS EST RÉEL, NE LE SOUS-ESTIMONS PAS !

L'indignation et la colère de notre profession ne sont pas exclusives aux gradés et gardiens de la Paix. Elles sont celles de l'ensemble des personnels qui composent notre institution, celles de tous les corps, conception et direction, commandement, encadrement et application, personnels administratifs, techniques et scientifiques, policiers adjoints.

Le « 562 » n'a pas pour finalité d'organiser un rapport de force avec la hiérarchie mais de défendre des revendications qui nous concernent tous.

Vous pouvez compter sur la faculté de discernement et le professionnalisme des gradés et gardiens de la paix de la zone EST pour intervenir quand la nécessité et l'urgence l'exigent.

C'est dans ce cadre, que je me permets de vous solliciter, en ma qualité de représentant du personnel sur la zone EST, pour que certains comportements hiérarchiques au sein des services de Police de notre Zone ne génèrent pas des difficultés supplémentaires à celles déjà rencontrées. »



Notre meilleure action sera

L'INACTION !

CODE MCI 562

#UNITÉS GPPOLICE